REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue à la Mairie, le Lundi 26 juin 2017 sous la présidence de Monsieur Bertrand CREPIN, Maire.

Etaient présents: Melle DECIS – Mmes VANESSE, CHOQUET, PETITPREZ, AMMEUX, BOMMELAER – MM. CREPIN, NAELS, MEIRLAND, BODEIN, BERTELOOT, HUYGHE,

ADANT

Absents excusés: MM. VARLET, LASSERON

Secrétaire de séance : Melle DECIS

1 – Modification de la base des taxes foncières et conséquences sur le vote des taux d'imposition 2017

Suite à la prise en charge des bases définitives de taxes foncières de la commune, il a été constaté par le service de la fiscalité directe locale, une diminution des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties par rapport à celles notifiées fin mars 2017. La Direction Générale des Finances Publiques précise qu'il est possible de revenir sur les taux votés afin de prendre en compte cette diminution des bases et maintenir le produit fiscal attendu à celui précédemment voté.

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux votés lors de la réunion du 12 avril 2017.

<u>2 – Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (SIECF)</u>

Lors de sa réunion du 5 avril 2017, le Comité Syndical du SIECF a décidé de modifier les statuts du syndicat pour permettre la mise en œuvre opérationnelle de la transition énergétique dans les domaines relevant de la compétence du SIECF. A cet effet, trois nouvelles compétences optionnelles seront proposées à compter du 1^{er} janvier 2018 à savoir : Création, entretien et exploitation des IRVE (Installations de Recharge publiques pour Véhicules Electriques) ; Développement des bornes de recharge GNV et bio-GNV ; Réseaux de chaleur. Le Conseil Municipal approuve la modification statutaire du SIECF.

3 - Révision des tarifs communaux

- Tickets de Cantine

Il est proposé à l'assemblée de relever le prix du repas à la cantine actuellement à 2,75 €. Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le prix du repas à 2,80 € pour l'année scolaire 2017/2018.

- Accueil périscolaire

Le tarif de vacation pour l'accueil périscolaire sera également revalorisé. Pour l'année scolaire 2017/2018, les tarifs seront les suivants :

- 1 er tarif : quotient familial de 0 à 299 € : 1,70 € la vacation
- 2ème tarif : quotient familial de 300 à 499 € : 1,75 € la vacation
- 3 $^{\text{ème}}$ tarif : quotient familial de 500 à 699 € : 1,80 € la vacation
- 4ème tarif : quotient familial de 700 à 899 € : 1,85 € la vacation
- 5ème tarif : quotient familial de 900 € et plus : 1,90 € la vacation

4 - Indemnité de gardiennage de l'église

En application de la circulaire préfectorale n° 17-10, le Conseil Municipal décide d'octroyer à Monsieur l'Abbé Innocent NIYIMBONA, responsable de la Paroisse, l'indemnité de gardiennage de l'église communale de Sainte-Marie-Cappel, indemnité s'élevant à 120,97 € pour l'année 2017

5 - Présentation du projet d'éco-pâturage

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics. Les collectivités doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides. Plusieurs communes de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) ont manifesté leur intérêt afin de mettre en place une méthode de gestion différenciée de leurs espaces verts publics. La gestion d'espaces enherbées en éco-pâturage permettrait de réduire l'impact des pratiques actuelles sur l'environnement et de favoriser la biodiversité. L'éco-pâturage est une technique d'entretien alternative des espaces verts par des herbivores, afin de réduire la présence de l'homme. Ce mode de gestion serait assuré par une entreprise dont la compétence en gestion de cheptel animalier est reconnue. La CCFI apporte son soutien à cette méthode en prenant en charge les frais de fourniture de la clôture du ou des sites communaux identifiés pour l'éco-pâturage. La Commune doit mettre à disposition un point d'eau pour l'abreuvage des bêtes. Une convention entre l'entreprise, la Commune et la Communauté de Communes permet d'assurer la bonne gestion des biens confiés, la sécurité des personnes et la bonne santé des animaux mis à disposition. Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place d'éco-pâturage.

6 - Recrutement d'agents contractuels de remplacement

Le Conseil Municipal, considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles, autorise le Maire à recruter en tant que de besoin des agents contractuels pour remplacer le ou les agents momentanément indisponibles.

7 – Questions diverses

- Nouvelles Activités Périscolaires : Le décret sur l'organisation du temps scolaire n'étant toujours pas paru, il est proposé de conserver la semaine scolaire sur 9 demi-journées pour l'année scolaire 2017/2018. Les Nouvelles Activités Périscolaires seront donc maintenues le jeudi après-midi au moins pendant une année. La prudence est privilégiée, à cause du délai de 2 mois (juillet, août) jugé trop court pour remettre en cause l'organisation actuelle. Cela sera également discuté lors du Conseil d'Ecole de ce mardi 27 juin.
- Le Conseil Municipal est avisé que, par Arrêté Préfectoral en date du 9 mai 2017, Monsieur Jean-Pierre VARLET, ancien Maire de la Commune, est nommé Maire honoraire.
- Il est fait part d'un courrier d'un médecin généraliste cherchant à s'installer en début d'année 2018. Cette personne sera contactée afin d'étudier sa demande.
- Informations relatives aux diverses commissions communales :

Sont évoqués:

- Commission Jeunesse:
 - . Le Contrat Local d'Education Artistique(CLEA), les Classes Ecriture Lecture Culture (CLEC) proposées dans les écoles par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure
 - . Les activités proposées lors du Centre de loisirs de cet été

- Commission des Fêtes:

- . Bilan de la Ducasse communale
- . La possibilité de participer au Chti'Bike Tour : les 26/27 août

- Commission Information/Communication et Environnement :

- . La gazette communale
- . Le site internet de la commune
- . L'appel à projet « Nature en chemin » : il s'agit de financer des plantations le long des chemins de promenades communaux. Ce projet doit se faire dans la concertation avec les proches propriétaires, des actions de communication auprès des habitants doivent être menées et les plantations doivent être d'essences locales.
- . L'intervention pour l'entretien d'espaces verts par Orme Activités dans le cadre de la convention avec la C.C.F.I.

- Commission Travaux, Voirie:

- . La réfection de toiture de la Mairie est pratiquement terminée
- . Des travaux ont ou vont débuter à la Salle Marcel Spanneut : éclairage, préparation des branchements pour l'installation d'un système de chauffage et isolation des murs.
- . Le remplacement des fenêtres à l'école (dans les 2 classes du bas, côté route
- d'Hondeghem) devrait se faire durant les vacances de Toussaint
- . La réfection de la Boggaert Straete et d'une partie de la Braems Straete sont en cours
- . Plusieurs problèmes rencontrés lors du broyage et du fauchage des accotements qui ont été signalés au service « Voirie » de la C.C.F.I.